

À la découverte de Coulonges-Cohan



Randonnée n°4162722

Une randonnée proposée par Commune de Coulonges-Cohan

Le village de Coulonges-Cohan est riche d'une histoire qui prend sa source au temps des romains, et qui a traversé les siècles et les turpitudes de l'histoire, que ce soit par les Jacqueries au XIV^e siècle ou la Grande Guerre. Cette petite promenade agrémentée de panneaux d'informations vous fera découvrir le village et son histoire.

Durée :	0h35	Difficulté :	Facile
Distance :	1.88km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	19m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	19m		
Point haut :	149m	Commune :	Coulonges-Cohan (02130)
Point bas :	130m		

Description

Se garer sur le parking de la Jaunière (terrain de tennis).

(D/A) Sur le parking, le panneau n° 1 présente le circuit et raconte l'histoire du village. Partir vers l'église avec, sur la gauche, l'école et ancienne mairie, reconstruite après la Grande Guerre. Le panneau n° 2 raconte les écoles du village. Juste en face, près de l'école maternelle, sur le mur de la caserne des pompiers, le panneau n° 3 raconte l'histoire de cette institution de Coulonges.

(1) Monter l'escalier menant sur le parvis de l'église, après avoir vu le lavoir qui se trouve juste à côté. Le panneau n° 4 présente l'histoire de ce monument classé, mêlant l'art roman et l'art gothique. Après avoir admiré le porche de l'église, passer devant et rejoindre la Rue des Cours où se trouve un des plus mignons petits lavoirs de la commune. Un peu plus loin le panneau n° 5 montre à quel point le village a été touché par les bombardements de la Grande Guerre.

À l'intersection avec la Rue du Chauffour, prendre à droite et longer les hauts murs qui cachent la maison de l'ancien vicariat et qui se prolonge par les remparts de l'ancien château de Rognac. De retour derrière l'église, emprunter le petit chemin qui monte le long des anciens remparts du château. Arrivé en haut, un panneau raconte l'histoire de l'édifice et de son nom original, qui fut ruiné par la Jacquerie, la révolution des paysans de Coulonges en 1358, puis reconstruit en 1370. Le château conserve un four banal régulièrement utilisé et un atelier de reliure.

À l'intersection de la route de Vezilly, près de la croix, un panneau raconte l'importance de l'agriculture dans le village. Descendre ensuite la Rue du Billon pour rejoindre la Rue des Graviers. Revenir à droite vers le village, en prenant le temps de s'arrêter devant le grand lavoir, bâti en 1840, avec une belle charpente métallique. Un panneau raconte l'histoire des fontaines et lavoir du village. La maison au bout de la rue était un ancien débit de tabac.

Prendre à droite la Rue de la Ferronnerie. On y trouve une belle vue sur l'église. Avancer jusqu'à la mairie, ancienne école des filles, pour découvrir un panneau relatant une autre ancienne institution du village, la fanfare de Coulonges.

Revenir sur ses pas pour emprunter la Rue du Pont de la Cornette en traversant l'Orillon, petit ruisseau qui traverse le village.

(2) Face à vous, la Place Terrière avec sa fontaine des Trois Grâces, Thalie, Euphrosine et Aglaé, est le centre des animations et fêtes du village. Un panneau sur la grange en bois qui fait le coin de la place, en raconte l'histoire.

Suivre à droite la Rue de la Fontaine Terrière pour découvrir une autre institution du village, l'auberge de la Roue Fleurie, ancienne maison Picard Jama, dont un panneau raconte l'histoire.

Enfin, avant de revenir vers la Place de la Jaunière, remonter la Rue du Pont Supply sur la gauche, puis prendre à droite jusqu'au fond de l'impasse pour découvrir l'original lavoir de la Jeanne, dont la toiture est composée de plus de 800 tuiles plates dédiées sur la face intérieure, des noms de leurs donateurs.

Revenir ensuite au parking du terrain de tennis **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Place de la Jaunière**
N 49.201799° / E 3.635729° - alt. 130m - km 0
- 1 - Eglise Saint-Rufin et Saint-Valère (Coulonges)**
N 49.201519° / E 3.636844° - alt. 134m - km 0.09
- 2 Place Terrière**
N 49.200645° / E 3.634098° - alt. 134m - km 1.44
- D/A Place de la Jaunière**
N 49.201809° / E 3.635772° - alt. 130m - km 1.88

Informations pratiques

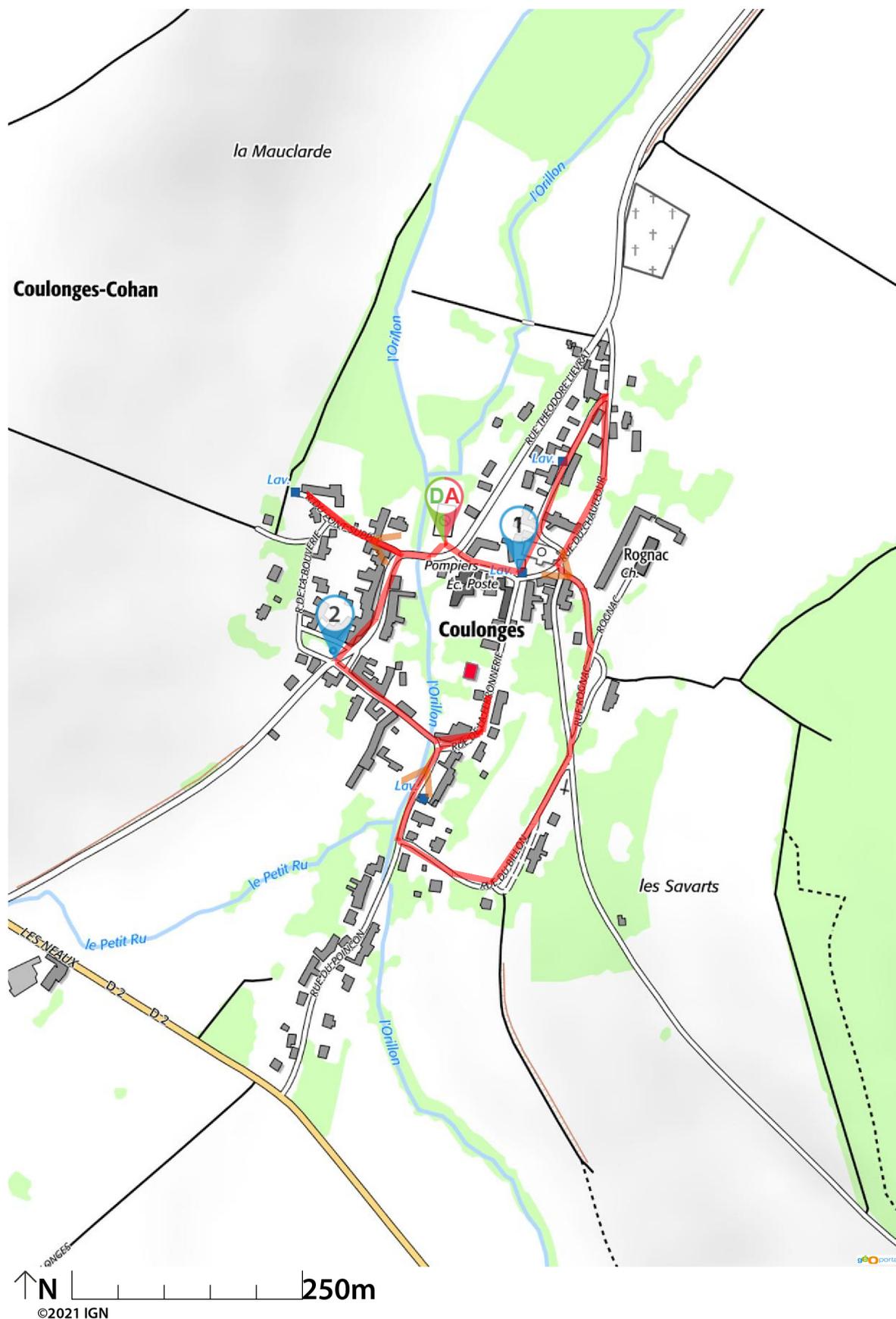
Un livret de randonnée est disponible dans un boîtier situé sur le poteau du panneau de présentation de la promenade.

Auberge pour un verre ou un repas en fin de balade.

Le livret propose deux options pour agrémenter la promenade. Une première en direction du village de Cohan (+ 3,4 km), la seconde en direction du hameau de Chamery (+ 4,3 km).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-a-la-decouverte-de-coulonges-cohan/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



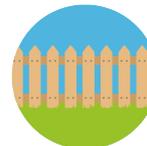
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.